



**HAL**  
open science

## Licence professionnelle Gestionnaire des déchets

### Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Gestionnaire des déchets. 2016, Université de Nantes. hceres-02039400

**HAL Id: hceres-02039400**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039400v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Gestionnaire des déchets

- Université de Nantes

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Technologie

Établissement déposant : Université de Nantes

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle *Gestionnaire des déchets* vise à former des techniciens en traitement des déchets, chefs d'équipes collecte de déchets ou centre de tri, responsables d'exploitation, ambassadeurs du tri, agents de prévention, susceptibles d'être embauchés dans les collectivités territoriales, les entreprises, ou les bureaux d'études. C'est une formation importante dans un paysage régional où la concurrence est très limitée, car le secteur des déchets reste l'un des domaines les plus porteurs en environnement, notamment par l'émergence de nouvelles activités, de nouveaux flux à trier/recycler/traiter, et une innovation qui s'accélère dans le domaine industriel.

La formation s'appuie sur l'institut universitaire de technologies (IUT) de La Roche-sur-Yon, lui permettant de pouvoir bénéficier d'un vivier de recrutement local tout-à-fait pertinent à travers le diplôme universitaire de technologies (DUT) *Génie biologique option Environnement*.

## Synthèse de l'évaluation

La formation est très visible à l'échelle régionale, avec un soutien de la région et des collectivités locales ainsi qu'une forte participation des entreprises du secteur (dont les grands groupes nationaux/internationaux) dans les enseignements et le conseil de perfectionnement.

La formation proposée équilibre les dimensions pédagogiques, techniques et d'insertion professionnelle. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est claire et informative, mais une meilleure description du contenu pédagogique serait souhaitable. Il semble que les aspects management du personnel ne soient pas abordés ; ce qui est un manque dans la perspective de la formation d'un collaborateur du niveau employé technicien agent de maîtrise (ETAM) sur site industriel.

La place des langues devrait être explicitée, ainsi que le volume horaire des enseignements des outils informatiques. Le taux d'enseignement par des universitaires reste faible, bien que l'investissement dans la formation des enseignants-chercheurs qui y interviennent soit très important pour le pilotage du diplôme et l'accompagnement des étudiants.

La formation présente des effectifs variables entre 12 et 20 étudiants (le passage récent en alternance pouvant expliquer cette variabilité). On note une très faible proportion d'étudiants provenant de 2<sup>ème</sup> année de licence (L2) malgré les outils mis en place au sein de l'université de Nantes. La formation continue (hors contrat de professionnalisation) est également représentée et constante depuis plusieurs années (deux candidats par promotion).

Le taux de réussite est très bon (97 % sur les cinq dernières années). La formation fait une place importante à la professionnalisation (forte implication des professionnels/institutions/collectivités, par les enseignements et au sein du conseil de perfectionnement, ouverture de la formation en contrat d'apprentissage et professionnalisation - 50 % des effectifs 2013/2014/2015, formation continue, projets tuteurés), accentuée à travers de nombreuses actions de soutien (préparation aux entretiens d'embauche, forums, témoignages de professionnels, participation à des salons).

Les projets et stages sont proposés et menés en collaboration avec le milieu professionnel local, et doivent respecter un cahier des charges strict qui n'est malheureusement pas présenté dans le dossier, avec un suivi de qualité à travers l'affectation d'un enseignant-référent et des échanges avec l'entreprise. Une gestion du projet tuteuré/stages/alternance différenciée selon le statut de l'étudiant nécessite des grilles d'évaluation communes pour assurer l'équité, et formaliser les compétences et connaissances évaluées dans le cadre de ces expériences professionnelles, ces outils de suivi et d'évaluation sont quasi-inexistants (pas de fiche de suivi, pas de grilles d'évaluation). Malgré le sérieux de l'accompagnement et un suivi des diplômés qui fait l'objet d'une attention certaine, l'accès à l'information concernant l'insertion professionnelle est délicate, nécessitant de croiser les données d'un suivi à six mois par les services de l'IUT indépendamment du suivi annuel par le responsable de formation, et un taux de réponse assez moyen de l'ordre de 50 %.

L'insertion professionnelle présente une certaine dichotomie suivant la population d'étudiant : ceux ayant suivi la licence professionnelle sous contrat d'apprentissage intègrent des postes à plus forte responsabilité et plus techniques (avec une part éventuelle de gestion d'équipe), tandis que ceux ayant suivi la formation sous forme de stage se voient proposer majoritairement des postes d'ambassadeur du tri et d'agent de prévention en collectivités. Ces données ne semblent pas être discutées au sein du conseil de perfectionnement, compromettant leur apport dans la réflexion quant à l'adéquation du contenu de la formation aux besoins des milieux professionnels.

Points forts :

- Le suivi personnalisé des étudiants qui permet un accompagnement généralisé à l'ensemble de la formation.
- La place des professionnels et, plus généralement, la place allouée à la professionnalisation.
- La spécificité de la formation dans le périmètre de l'offre de formation de l'établissement et, plus largement, la faible concurrence qui existe sur ce créneau.
- Le taux de réussite au diplôme.
- Un conseil de perfectionnement opérationnel donnant lieu à des évolutions des contenus et à une intensification de la préparation à l'insertion professionnelle.

Points faibles :

- Le nombre d'enseignants-chercheurs faible pour une formation de ce niveau.
- Le manque de clarté des modalités et l'absence de grilles d'évaluation des projets, stages, alternance et conférences permettant l'équité au regard de la diversité des populations d'étudiants (alternant, étudiant, formation continue).
- L'absence d'un livret d'alternance pour les apprentis, et de fiche de suivi pour les contrats de professionnalisation et les étudiants.

Recommandations :

La licence professionnelle *Gestionnaire des déchets*, via son conseil de perfectionnement, devrait se pencher sur la diminution de ses effectifs et les moyens possibles pour augmenter le nombre de contrats d'apprentissage ou de professionnalisation.

Il serait souhaitable qu'un enseignement en langue soit mis en place, et si la diversité des intervenants professionnels est un réel atout pour la formation et l'insertion, il serait sans doute possible de substituer une partie de certaines interventions par des enseignants de l'université (informatique/normes/appeal d'offres et code des marchés).

Un livret d'alternance (pouvant faire office d'outil de suivi pour les non apprentis) devrait être mis en place pour formaliser les échanges alternant/tuteur/référent, et informer les étudiants des attendus pédagogiques de la formation.

La qualité de l'accompagnement des étudiants vers la professionnalisation et la réussite ne doit pas occulter l'obligation de préciser les conditions de diffusion des modalités de contrôle des connaissances aux étudiants, ni de clarifier le fonctionnement des jurys (notamment d'évaluation).

## Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La formation proposée équilibre les dimensions pédagogiques, techniques et d'insertion professionnelle. Il semble que les aspects management du personnel ne soient pas abordés ; ce qui est un manque au vue d'un poste sous un statut ETAM sur site industriel amené à manager une équipe assez rapidement. La place des langues qui devrait être sous les aspects communication n'est pas explicitée, ni le volume horaire des enseignements des outils informatiques.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La formation est très visible à l'échelle régionale, avec un soutien de la région et des collectivités locales, ainsi qu'une forte participation des entreprises du secteur (dont les grands groupes nationaux/internationaux).</p>

<p>Equipe pédagogique</p>	<p>Le nombre d'heures assurées par des universitaires reste faible, bien que l'investissement dans la formation des enseignants-chercheurs qui y interviennent soit très important en termes de pilotage du diplôme et d'accompagnement des étudiants. La diversité des intervenants professionnels est un réel atout pour la formation et l'insertion. Cependant, il serait sans doute possible de substituer une partie de certaines interventions par des enseignants de l'université (informatique/normes/appeal d'offres et code des marchés) en s'appuyant sur les personnels enseignants de l'IUT ou d'autres composantes de l'université. Les rôles de la responsable et la responsable-adjointe apparaissent majeurs, tant dans la dimension de pilotage que de l'accompagnement des étudiants.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>La formation présente des effectifs assez stables entre 12 et 20 étudiants (le passage récent en alternance ayant engendré une variabilité). On note une très faible proportion d'étudiants de L2 (ce malgré les outils mis en place au sein de l'université Nantes), et la formation continue (hors contrat de professionnalisation) est représentée et constante depuis plusieurs années (deux candidats par promotion). Le taux de réussite est très bon (97 % sur les cinq dernières années). L'insertion professionnelle des diplômés semble délicate et laisse apparaître, en termes de niveau de recrutement, une dichotomie significative selon que le diplôme a été obtenu en formation initiale ou à la suite d'une alternance puisque ceux ayant suivi la licence professionnelle sous contrat d'apprentissage intègrent des postes à plus forte responsabilité et plus techniques (avec une part éventuelle de gestion d'équipe) que ceux ayant suivi la formation sous forme de stage. Le taux de retour à l'enquête reste moyen, il faudrait qu'il puisse être plus représentatif (60 % en moyenne sur les trois dernières promotions).</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>La place de la recherche est limitée en raison de la faible proportion d'intervenants universitaires et de l'absence d'adossement à un laboratoire de recherche.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La formation fait une place importante à la professionnalisation : forte implication des professionnels/institutions/collectivités dans les enseignements et au sein du conseil de perfectionnement, ouverture de la formation en contrat d'apprentissage et professionnalisation - 50 % des effectifs 2013/2014/2015, formation continue, projets tuteurés. La formation accentue la professionnalisation des inscrits à travers de nombreuses actions de soutien : préparation aux entretiens d'embauche, forums, témoignages de professionnels, participation à des salons. La fiche RNCP est claire et informative, mais une meilleure description du contenu pédagogique serait souhaitable.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les projets et stages sont proposés et menés en collaboration avec le milieu professionnel local, et doivent respecter un cahier des charges strict (qui n'est malheureusement pas présenté dans le dossier), avec un suivi de qualité à travers l'affectation d'un enseignant-référent et des échanges avec l'entreprise sous la forme de conversations téléphoniques ou de visites d'entreprise. Si les modalités générales et le suivi sont bien décrits, les outils de suivi et d'évaluation sont quasi-inexistants (pas de fiche de suivi, pas de grilles d'évaluation). La gestion des projets tuteurés différenciée selon le statut de l'étudiant nécessite des grilles d'évaluation communes pour assurer l'équité et formaliser les compétences et connaissances évaluées dans le cadre de cette immersion professionnelle.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>La dimension internationale est faiblement présente même si la formation a donné lieu à de rares stages ou projets tuteurés réalisés à l'étranger. Cependant, aucun élément tangible concernant les aspects langues n'est donné. La diversité des personnels, des acteurs (notamment les grands groupes industriels), incite à l'acquisition au moins de l'anglais, ne serait-ce que pour permettre une mobilité en VIE qui pourrait favoriser encore l'insertion professionnelle.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>La formation se distingue par le soin apporté au recrutement et à l'accompagnement à la réussite des étudiants (entretiens individuels). Outre les modalités classiques d'accès en fonction du dernier diplôme obtenu (la majorité des étudiants est issue de filière de type DUT ou BTS), la tenue d'un jury de validation d'acquis permet d'intégrer des étudiants ayant un profil atypique mais présentant un projet professionnel cohérent avec la formation. S'il existe une UE destinée à l'harmonisation du niveau des étudiants, un détail du contenu de cette UE est souhaitable. Il est également fait mention d'un accompagnement individuel qui n'est pas explicité. Les passerelles L2/LP mises en place à l'université ont le mérite d'exister, même si ce dispositif ne semble pas bien fonctionner au regard du nombre de L2 recrutés (un seul étudiant en cinq ans). De nombreux entretiens individuels au cours de l'année, certes consignés, mais une interaction alternant/tuteur/référent limitée à des échanges informels.</p>

<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>La formation est ouverte en formation initiale et continue (apprentissage, contrat de professionnalisation ou par validation d'expérience). Il manque dans le dossier la répartition cours/travaux dirigés/travaux pratiques par UE pour mener une analyse convenable. Les travaux pratiques (18 % du volume horaire) se résument à des visites de sites industriels. La place du numérique est limitée mais reste en cohérence avec les objectifs fondamentaux de la formation.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les modalités d'évaluation des étudiants sont conformes à ce qui est attendu d'une licence professionnelle. La période en entreprise et le projet tuteuré font chacun l'objet d'une UE à part entière. L'évaluation prend la forme d'un contrôle continu, avec une compensation partielle des moyennes obtenues à chaque UE. Une seconde session est prévue. Il manque cependant dans le dossier le détail des coefficients de chaque UE. Seules sont présentes les généralités sur les modalités de contrôle des connaissances et des compétences. Aucune information n'est donnée concernant la diffusion des modalités de contrôle des connaissances aux étudiants ou encore le fonctionnement des jurys de diplôme.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Le dossier d'évaluation, comme le supplément au diplôme, ne font pas état d'un suivi de l'acquisition de compétences transversales. Le supplément au diplôme est d'une clarté satisfaisante et présente de manière synthétique les éléments clefs de la formation, mais reste imprécis sur ces aspects. Pas d'information sur un livret d'alternance pourtant obligatoire pour les apprentis.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des diplômés fait l'objet d'une attention certaine, bien que l'accès à l'information semble difficile (suivi à six mois par les services de l'IUT, suivi annuel effectué par la responsable de la licence portant notamment sur l'évolution des carrières). Le taux de réponse reste toutefois moyen (de l'ordre de 50 %). Ces données ne semblent pas discutées au sein du conseil de perfectionnement, compromettant leur apport dans la réflexion quant à l'adéquation du contenu de la formation aux besoins des milieux professionnels.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>La formation dispose d'un conseil de perfectionnement depuis 2013/2014, lequel semble jouer parfaitement son rôle dans l'accompagnement de l'évolution de la formation. Il réunit enseignants-chercheurs, enseignants, professionnels et étudiants, et un compte rendu écrit est consigné. Les préconisations du conseil de perfectionnement ont, entre autres donné lieu à des modifications pédagogiques et à un renforcement de la préparation à l'insertion professionnelle. L'évaluation des enseignements par les étudiants se fait de manière informelle, soit par échange avec la responsable de la formation, soit anonymement par écrit, lors d'une séance dédiée à la préparation du conseil de perfectionnement. Il n'y a donc pas mise en place d'un système d'évaluation systématique des enseignements par les étudiants de manière informatisée.</p>

# Observations de l'établissement





UNIVERSITÉ DE NANTES

Nantes, le 30 mai 2016

Haut Conseil de l'Evaluation de la  
Recherche et de l'Enseignement Supérieur

**Suivi par :** Soizic GOURDEN  
Direction des Etudes et de la Vie Universitaire  
[Soizic.gourden@univ-nantes.fr](mailto:Soizic.gourden@univ-nantes.fr)  
+33 (0) 240998407

**Objet:** Retour sur le rapport d'évaluation de la Licence Professionnelle : GESTIONNAIRE DES DECHETS

L'université de Nantes remercie l'HCERES et l'ensemble des évaluateurs pour le travail qu'ils ont réalisé. Les remarques et recommandations seront d'une aide précieuse dans le cadre de la mise en œuvre de la future offre de formation de l'Université de Nantes.

Vous trouverez ci-après les réponses des responsables de formations ou de composante aux interrogations formulées dans les rapports et les commentaires sur les recommandations communiquées.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à ces retours, je vous prie de croire en l'assurance de ma considération la meilleure.

Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président Formation et Vie  
Universitaire

Dominique AVERTY



UNIVERSITÉ DE NANTES

## Éléments de réponse aux rapports d'évaluation de l'HCERES

### Identification de la formation :

<b>Champ de formation</b>	Technologie
<b>Type (Licence, LP, Master)</b>	Licence professionnelle
<b>Intitulé du diplôme</b>	Gestionnaire des déchets
<b>Responsable de la formation</b>	Madame Virginie Langlois

### Observations :

« Il semble que les aspects management du personnel ne soient pas abordés ... »

Suite à la demande des étudiants, la question de l'enseignement du management a été évoquée lors des deux derniers conseils de perfectionnement. Pour les professionnels présents le management s'apprend surtout lors d'expériences professionnelles. Il a été convenu que ce sujet serait abordé sous forme de témoignage par le directeur d'une société d'insertion et par le responsable d'un centre de tri lors de leur intervention en licence professionnelle.

« La place des langues devrait être explicitée, ainsi que le volume horaire des enseignements des outils informatiques »

Il a été choisi de ne pas enseigner l'anglais dans la formation pour deux raisons :

Ceci a déjà été abordé avec l'ensemble des professionnels de la formation et il n'a pas semblé que cela impacterait sur l'insertion. Ce point sera de nouveau abordé lors du prochain conseil de perfectionnement. Il sera aussi demandé avant la fin d'année universitaire si certains intervenants professionnels peuvent dispenser une partie de leurs enseignements en anglais.

Pour le volume des enseignements informatiques il est renseigné en annexe 8 : 16h de TP. Il y a également dans la partie collecte 4h sur le SIG (système d'information géographique).

**« Il manque dans le dossier la répartition cours/TD/TP par UE pour mener une analyse convenable. »**

Cette répartition se trouve en annexe 8.

**« Les travaux pratiques se résument à des visites de sites industriels. »**

Cela ne figure pas clairement dans le dossier initial mais seule la moitié des TP (41h) correspondent en effet à des visites de sites. L'autre moitié correspond à des Tp informatique (16h), SIG (4h), caractérisation (10h), analyse environnementale sur site industriel (partie norme, 4h), analyse des risques sur centre de tri/incinération (partie risque 4h).

**« Le nombre d'heures assurées par des universitaires reste faible,...il serait sans doute possible de substituer une certaines interventions par des enseignants de l'université »**

Le contexte locale rend difficile une augmentation des heures effectuées par les universitaires. En effet localement il y a peu de MCF et il est difficile d'amener des universitaires nantais à se déplacer sur le site de la Roche-sur-Yon. De plus, l'enseignement de domaines complexes comme le code des marchés et appels d'offres par des professionnels avec des cas concrets de marchés liés aux déchets me semble plus judicieux pour une bonne compréhension.

Des conférences universitaires sur des thématiques pointues de la gestion des déchets (génie des procédés et innovations techniques) pourraient sans doute être mise en place avec l'école des Mines de Nantes.

**« La licence professionnelle Gestionnaire des déchets, via son conseil de perfectionnement, devrait se pencher sur la diminution de ses effectifs et les moyens possibles pour augmenter le nombre de contrats d'apprentissage ou de professionnalisation »**

Le nombre d'étudiants en 2013-14 était de 12, puis 15 en 2014-15 et également 15 cette année. Je ne dirai pas que l'effectif est en baisse, ce qui pourrait laisser à penser que le nombre de demandes et donc l'attractivité de la formation l'est aussi. Comme signalé de façon judicieuse par le rapporteur, l'effectif faible de 2013 fût lié à la mise en place de l'apprentissage. Depuis deux ans, le choix de prendre 15 étudiants est un choix maîtrisé et non imposé. En effet, le nombre de contrats d'alternance étant en augmentation (10 apprentis et un contrat professionnel en 2015-16), le choix a été de limiter le nombre total d'étudiants à 15 pour un meilleur suivi.

**« Un livret d'alternance devrait être mise en place ... »**

Cet outil est aujourd'hui un manquement. Pour y pallier l'IUT et le CFA inter Université des Pays de la Loire vont travailler sur la création d'un outil pour la rentrée prochaine.

### **Evaluation des étudiants**

**... « Il manque cependant dans le dossier le détail des coefficients de chaque UE »**

Ceci est détaillé en annexe 10.

**« Aucune information n'est donnée concernant la diffusion des modalités de contrôle des connaissances aux étudiants ou encore le fonctionnement des jurys de diplôme.**

Les modalités sont communiquées le premier jour oralement lors de la journée d'accueil. Elles seront retranscrites dans un document à destination des étudiants la rentrée prochaine.

La composition du jury de diplôme (annexe 11) est affichée dans les lieux d'enseignement et d'examens.